

AUXERRE**L'Office Auxerrois de l'Habitat réhabilite des bâtiments anciens du centre-ville**

Dans le cadre de la semaine nationale HLM, l'Office Auxerrois de l'habitat a organisé le 8 juin une présentation de la nouvelle résidence Marie-Carles, rue Saint-Germain à Auxerre.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la convention de rénovation urbaine signée avec l'ANRU, dite « Acte 2 » portant sur le centre ville et la rive droite à Auxerre.

Dans la rue Marie Carles, l'Office Auxerrois de l'Habitat lance un programme de réhabilitation de 10 logements locatifs dénommées « Résidence Marie Carles ».

La parcelle se situe au nord du centre historique d'Auxerre et est bordée à l'est par les Archives Départe-

mentales et l'Abbaye Saint Germain ; au sud par le boulevard de la Chaînette et le vignoble intra-muros exploité par le Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne.

Cette parcelle d'une superficie d'environ 950 m² supporte actuellement deux habitations anciennes de plain-pied avec combles non aménagés et une dépendance sur deux niveaux. L'ensemble de la parcelle est clos de murs.

Coût global de l'opération :
1 288 000 € TTC

Typologie des logements :
du T2 au T4

Les travaux ont démarré en juin 2015.

Date de mise en location :
1^{er} semestre 2017.

